



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 octobre 2023

Olivia Grégoire et Business France lancent un programme d'accompagnement des métiers d'art à l'export

Dans le cadre de la stratégie nationale en faveur des métiers d'art 2023-2025, Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, et Business France lancent un programme d'accompagnement des entreprises des métiers d'art à l'export pour soutenir la compétitivité des savoir-faire français à l'international. Ce sont 200 à 300 entreprises de toute taille qui seront accompagnées chaque année entre 2024 et 2025, TPE, PME et entreprises du patrimoine vivant exerçant des métiers d'art.

Céramistes, dentelliers ou ébénistes, les métiers d'arts requièrent des savoir-faire traditionnels de haute technicité qui symbolisent l'excellence française à l'international. Les métiers d'art représentent plus de 60 000 entreprises et 281 activités pour un chiffre d'affaires estimé à 19 milliards d'euros en 2019, dont plus de 40% à l'export. Portant le secteur, les entreprises labellisées EPV constituent un réseau d'exception de la production artisanale et industrielle française à l'étranger.

Dans le cadre de la stratégie nationale pour les métiers d'art lancée en mai 2023 par **Rima Abdul-Malak**, ministre de la Culture, et **Olivia Grégoire**, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, ce programme d'accompagnement à l'international porté par l'Etat et Business France vise à renforcer la dynamique d'exportation des entreprises des métiers d'arts et des EPV.

Olivia Grégoire et **Laurent Saint Martin**, directeur général de Business France, ont ainsi signé une première convention cadre à l'occasion d'une matinée dédiée à la mise en valeur de ces métiers et à la création de passerelles pour leur développement à l'étranger.

Dans le cadre de ce programme, Business France fournira un soutien sur-mesure aux primo-exportateurs qui présentent un potentiel de développement important à l'international, mais aussi aux entreprises ayant déjà développé une stratégie à l'export. Cet accompagnement comprend la réalisation et la mise à disposition d'études de marchés ciblées afin d'informer les entreprises

des opportunités de développement, et une série de prestations allant de l'aide à la prospection et à l'accompagnement sur les Pavillons France, jusqu'au déploiement d'actions de communication et de solutions e-export.

Entre 2024 et 2025, l'Etat et Business France fixent un objectif annuel de 200 à 300 entreprises accompagnées dans l'identification d'opportunités et la prospection de marchés étrangers.

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, déclare : *« Le potentiel d'intérêt pour les métiers d'art français à l'international est immense. L'excellence de nos savoir-faire est pleinement reconnue et désirée ! Mais nos artisans ont besoin d'être accompagnés pour développer des opportunités, des réseaux, des projets adaptés à chaque territoire, construire une véritable stratégie d'export. Grâce au volet international de notre plan gouvernemental pour les métiers d'art, et grâce à l'engagement de Business France, cette ambition devient une réalité. Nos artisans d'art vont pouvoir déployer toute leur magie et inspirer le monde ! »*

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, déclare : *« On a la chance en France d'avoir une palette de savoir-faire aussi exceptionnels et variés les uns que les autres. Quand on a de beaux bijoux, on ne les laisse pas dans une boîte, on veut les montrer à tout le monde et c'est exactement ce que nous souhaitons faire avec ce programme, pour permettre à nos artisans d'art de pouvoir briller à l'international. »*

Laurent Saint-Martin, directeur général de Business France, conclut : *« Les métiers d'arts et les entreprises du patrimoine vivant sont une vitrine exceptionnelle du savoir-faire français à l'international. C'est une incarnation de l'excellence française qui rayonne aux quatre coins du monde. Ces entreprises sont attendues et bienvenues sur les marchés étrangers et nous devons leur donner toutes les clés pour qu'elles démultiplient leur impact à l'export. C'est dans cet esprit de conquête que Business France propose un programme dédié d'accompagnement à l'international sur trois ans, avec un objectif de 1000 EPV accompagnées et 600 projetées sur les marchés étrangers. »*

A propos de Business France

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise).

Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 55 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires. Depuis janvier 2019, dans le cadre de la réforme du dispositif public d'accompagnement à l'export, Business France a concédé l'accompagnement des PME et ETI françaises à des partenaires privés sur les marchés suivants : Belgique, Hongrie, Maroc, Norvège, Philippines et Singapour.

Pour plus d'informations : www.businessfrance.fr @businessfrance

Contacts presse :

Cabinet d'Olivia Grégoire : 01 53 18 46 23 - presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr

Service de presse - Business France :

Siham Morchid – Tél: 01 40 73 30 74 - 06 59 37 56 87 -
siham.morchid@businessfrance.fr

Séverine de Carvalho – Tél : 01 40 73 73 88 - Mobile 06 82 23 69 12 –
severine.decarvalho@businessfrance.fr

Service de presse - Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr